

Convocation du Conseil Municipal

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie le Samedi 27 Juin à 8 heures du Soir pour la Session ordinaire de Mai (Suite) au lieu ordinaire de leurs Séances.

Ordre du jour :

1. Exercice clos - Compte de gestion du Receveur Municipal, Compte administratif du Maire - Exercice 1930.
2. - Budget additionnel de 1931.
3. - Service Vicinal, Budget additionnel de 1931
4. - Comptes & budgets du Bureau de Bienfaisance.
5. - Avis du Conseil
6. - Affaires diverses.

Reçu le 14 Juin 1931
Le Maire
Ch. Rivière

Conseil Municipal

Séance du 27 Juin 1931

L'an mil neuf cent trente et un, le vingt-sept Juin à 8 heures 1/2 du Soir, le Conseil Municipal dûment convoqué par M. le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses Séances, sous la présidence de M. Rivière Maire pour la Session ordinaire de Mai (Suite)

Catastrophe du St. Philibert. Eloges funèbres du Conseil Municipal au camarade Chincholle.

Monsieur le Maire prend la parole.

Mes chers Collègues,

Avant d'aborder notre ordre du jour, j'ai le triste devoir de vous proposer de nous

à associer tous d'un même cœur pour offrir, au nom du Conseil Municipal, aux familles de notre collègue Chui-cholle disparu comme vous le savez, lui et les siens, le 14 Juin, dans le naufrage du St-Philibert, l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus émuës.

Chui-cholle a rempli consciencieusement son mandat de Conseiller municipal et a apporté tout son dévouement à l'amélioration de son quartier, les Mahaudières. C'était un excellent collègue qui emporte tous nos regrets et son souvenir demeurera longtemps parmi nous.

J'en profite de la circonstance pour envoyer aux familles de toutes les communes l'assurance de nos condoléances attristées.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil municipal.

Présents: M. M. Marchais, Rivière, Guerin, Gauderon, Herrouet, Chiffaine, Cancheveau, Billy, Jutard, Roger, Fabrice, Martin, Pottier, Bertrameau, Faon, Marbe-seau, Réaux, Chaurélon et Guespin.

Absents: M. M. Far-Mailliot, Soum, ^{Goumi} Mauc' & Bourdin
excusés.

M. Faon est nommé secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu & adopté à l'unanimité.

Compte administratif _____ Monsieur le Maire soumet au Conseil avec pièces à l'appui son compte administratif pour l'exercice 1930

Il quitte ensuite le fauteuil et M. Jutard doyen du Conseil prend la présidence et invite l'Assemblée à vérifier le compte administratif pour l'exercice 1930, ainsi que le compte moral dans lequel M. le Maire a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées, la manière dont elles ont été effectuées et l'utilité que la commune en a retirée.

Monsieur le Président donne ensuite lecture

trans. le 27 juillet 1931

des résultats du dit compte.

Recettes:	{	Ordinaires	674 868	70	Total . . .	950 304. 58	
		Extraordinaires	84 302	74			
		Supplémentaires	16 1103	14			
Dépenses:	{	Ordinaires	600 711	08	Total . . .	904 106. 54	
		Extraordinaires	94 060	61			
		Supplémentaires	209 304	85			
						Excédent de recettes	46 198. 04
Le reliquat de l'exercice 1929 étant de						117 306. 18	
L'excédent définitif de l'exercice 1930 à reporter au budget supplémentaire de 1931, est de						163 504. 22	

Le Conseil après vérification du dit compte et des pièces qui y sont jointes reconnaît que toutes les recettes de l'exercice ont été régulièrement effectuées et sont exactement rapportées; que toutes les dépenses ordonnancées sont renfermées dans la limite des crédits ouverts par le budget et les autorisations supplémentaires et sont suffisamment motivées et qu'il y a lieu de l'approuver.

A l'unanimité, après avoir délibéré le conseil municipal approuve les comptes de M^r le Maire et lui vote des félicitations pour sa bonne gestion.

Monsieur le Maire reprend la présidence et soumet à l'Assemblée le Compte de gestion de M^r le Receveur Municipal.

Le Conseil

Vu le compte rendu par M^r Trenchard Receveur, de ses recettes & dépenses depuis le 1^{er} Janvier 1930, jusqu'au 31 décembre suivant, lequel comprend: 1^o le rappel du compte de l'exercice 1929. 2^o les recettes et les dépenses faites pendant les douze premiers mois de l'exercice 1930. 3^o les recettes et les dépenses concernant les services hors budget.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 1930, établi en regard du compte susmentionné, et présentant les recettes et les dépenses pour le dit exercice pendant les

Compte de gestion
de
M^r le Receveur M^ual

Travaux de 1930

trois premiers mois de la gestion 1931.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de la gestion 1930 que des opérations supplémentaires effectuées en 1931;

Vu les budgets primitif & additionnel des recettes et dépenses présumés de l'exercice 1930, arrêtés par M. le Préfet du département, et les autorisations spéciales de recette et de dépenses de crédits pendant le dit exercice.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel M. L. Bidonnateau a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées et la manière dont elles ont été effectuées et l'utilité que la Commune en a retirée.

Délibéré

Article 1^{er}. Statuant sur la situation du Comptable au 31 Décembre 1930, sauf le règlement et l'apurement conformément à l'art 157 de la loi du 5 avril 1884 le Conseil admet les recettes de la gestion 1930 pour la

Somme de :	1 374 602. 93
les dépenses pour celle de	1 355 941. 92
Fixe l'excédent de la recette	<hr/>
à	18.661. 01

Et attendu que par l'arrêté du compte précité, le comptable a été reconnu débiteur de 100 428. 69

Declare le Comptable débiteur sur son compte de la gestion 1930 de la somme de 119.089. 70

Art. 2. Statuant sur les opérations de l'exercice 1930, sauf le règlement et l'apurement par la Cour des Comptes le Conseil admet les opérations effectuées, tant pendant la gestion 1930 que pendant les 3 premiers mois de la gestion 1931, savoir:

En recette pour	950 304. 58
En dépense pour	904 106. 54
Il en résulte un excédent de	<hr/>
Recette de	46 198. 04

Le résultat définitif de l'exercice 1929 ayant présenté un excédent de recette de 117 306. 18

Le résultat définitif de l'exercice 1930 est un excédent de recette de	<hr/>
	163.504. 22

Art 3. - Le Conseil ^{après un avis de l'Etat} demande à la Cour des Comptes de lui vouloir approuver la Comptabilité du Revenu Municipal.

Chapitres additionnels
au
budget de 1931

Monsieur le Maire soumis à l'Assemblée les Chapitres additionnels au budget de 1931 et donne lecture des propositions faites de concert avec la Commission des Finances.

Le Conseil après un sérieux examen et discussion approfondie vote sur chacun des articles et admet les dépenses, comme suit :

(voir colonne totale de :

Année 1931

136	Entretien chemins vicinaux ordinaires	12 389.42
138	Contingent pour chemins vicinaux	68 506.7
139	Chemins vicinaux reconnus (entretien)	1 124.58
141	Subventions pour cours complémentaires	500.00
142	id.	500.00
143	Intérêts de l'emprunt de 180.000 ⁺	450.00
144	Amortissement de l'emprunt de 180.000 ⁺	1 000.00
145	Emploi de l'emprunt éclairage public	1 248.00
146	de 600.000 ⁺ } déplacement de lignes téléphoniques	92.00
147	(Reliquat) } Matériel d'incendie	45.66
148	Acquisition d'immeubles	6 019.84
157	Subventions au monument Gautier	100.00
158	id. du départ ⁺ pour travaux chemins vicinaux N° 10	3 000.00
159	Emploi de l'emprunt pour chemins vicinaux N° 10	7 935.30
160	Intérêts des emprunts de 11.800 et 159 049 ⁺ 09	1 124.00
179	Dépense d'assistance médicale gratuite (compt.)	2 3719.99
186	Contingent de la Commune pour les aliénés	2 605.30
194	Acquisition d'immeubles	2 800.00
195	Conseil des Prud'hommes	500.26
196	Bibliothèque scolaire	400.00
197	Pensions de veuves d'employés	300.00
198	Fonds de chômage	5 000.00
199	Frais de voyage à l'express col ^{de} de Helées des Ecoles publiques	2 000.00
200	Secours aux familles des gérants du Nord.	100.00
201	Goudronnage	17 000.00
202	Subventions aux familles des naufragés du St. Philibert	3 000.00
203	Entretien des chemins vicinaux	3 000.00

204	Dépenses imprévues	750	..
205	Traitement du personnel du service des bateaux	242 022	20
206	Versement à la Caisse des Invalides	1 540	..
207	Arances au réfecteur du service des bateaux	2 000	..
208	Assurances pour les bateaux	34 346	25
209	Fourniture de coke -	77 810	25
210	Location du matériel et fournitures divers (bateaux)	87 257	35
211	Impôts divers (service des bateaux)	13 346	33
212	Travaux, réparations et fournitures (service bateaux)	32 173	45
213	Intérêts de l'emprunt de 159.049.09	1	56
226	Emploi des souscriptions pour électrification	250	..

Total des dépenses supplémentaires 666 262.66

Récapitulatif

Recettes supplémentaires	666 109.52
Dépenses supplémentaires	666 262.66
Excédent de dépenses	153 14
Excédent de recettes au budget primitif	238.14
Excédent définitif des Recettes sur les Dépenses de l'exercice 1931.	85.00

Liste de souscriptions pour électrification

Le Conseil accepte la liste de souscriptions concernant l'électrification de la rue Charpiet.

total à 250

Savoir

Lherminier Yves	50 ^l
Cottier Julien	50 ^l
Chevallier Maurice	50 ^l
Braconnais	50 ^l
Issanchon	50 ^l
Total	250 ^l

2
Ann. le 27 juillet 1931

Service Vicinal
Budget additionnel

Monsieur le Maire communique au Conseil les chapitres additionnels au budget de 1931

Le Conseil après en avoir délibéré décide qu'il le reliquat de l'exercice 1930 sera employé conformément aux indications du Service Vicinal

Recettes
80 895.42

Dépenses
80 895.42

Ann. le 27 juil

Bureau de Bienfaisance
Comptes et budgets
avis du Conseil

Monsieur le Maire soumet au Conseil
le Compte présenté par M. Leriche Receveur du
Bureau de Bienfaisance pour sa gestion de 1930. Le dit
compte approuvé par la Commission administrative du
Bureau de Bienfaisance

Le Conseil

Vu le compte rendu par M. Leriche Receveur
du Bureau de Bienfaisance pour ses recettes & dépenses de
la gestion 1930 (2^e partie) et de la gestion 1931 (1^{er} partie).

Vu la délibération de la Commission administrative
datée en date du 19 Juin 1931. Sur ce compte.

Considérant que le compte paraît régulier et qu'il
n'a soulevé ni observations ni réserves de la Commission
administrative.

Est d'avis qu'il y a lieu de l'approuver

Monsieur le Maire communique ensuite à
l'Assemblée le budget additionnel du Bureau de
Bienfaisance proposé par la Commission admini-
strative dans sa séance du 19 Juin courant.

Le Conseil après un sérieux examen approuve
le dit budget avec les résultats suivants:

Recettes -	Dépenses
18 813. ⁺ 13	18 800. ⁺

Affaires diverses -

M. Guérin appelle l'attention de M. l'Ingé-
nieur du Service Vicinal à l'effet d'empêcher le
renouvellement du gaspillage de ciment dans le
genre de celui qui a été constaté par toute la popu-
lation Rayonnaise, il y a peu de temps.

Lettre de remerciements
de M. Noque

M. le Maire lit la lettre de M. Martin Noque
remerciant le Conseil municipal pour l'initiative
qu'il a prise en donnant à la rue de l'École, le nom
de son cher enfant P. Docteur Maurice Noque.

M. Noque s'offre de faire les deux plaques.

Service des Mouquios

Lettre de M. le Préfet

M. le Maire donne connaissance de la lettre
de M. le Préfet en date du 19 Juin courant, au

Objet du rejet par le Conseil Général de la subvention demandée par la Commune de Rezé pour le Service des Pouspous.

Installation du service d'eau à l'école des filles de Pont-Rausteau

Après explications données par M. le Maire le Conseil décide que l'avance de 10.000 francs qui sera demandée à la Commune de Rezé, par la Ville de Nantes pour l'installation du service d'eau à l'école des filles de Pont-Rausteau, sera prélevée sur l'emprunt de 830.000 francs.

Fourniture de coke

En raison de l'impossibilité de procéder à l'adjudication de la fourniture du coke pour le Service des Pouspous, la Compagnie européenne du gaz étant seule concessionnaire de ce combustible dans la région, le Conseil autorise M. le Maire à traiter de gré à gré avec cette Compagnie pour tout le coke qui sera nécessaire.

Plan d'extension de la Commune de Rezé

M. le Maire donne lecture des lettres de M. M. Robida & Hubry au sujet de l'établissement du plan d'extension de la Commune de Rezé. Après en avoir délibéré l'Assemblée renvoie cette affaire à la réunion de Septembre.

Lettre des Instituteurs Indit. de logement

La demande des Instituteurs & Instituteuses relative à l'augmentation de leur indemnité de logement est renvoyée à une session ultérieure.

Fête Nationale du 14 juillet

Le Conseil décide la suppression de la retraite aux flambeaux la veille de la fête, en raison du naufrage du S. Philibert. Des affiches bordées de noir seront apposées à cet effet.

M. Fabrice signale que des buses placées dans la rue de l'Industrie sont obstruées par du sable et de la terre & que l'eau ne s'écoule pas dans les fossés. -

Il y sera remédié.

Demandes d'allocations Militaires

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil municipal demandes d'allocations militaires.

1^o Bellier Louis ^{maître} ^{cocher} avis favorable

2^o Lucas Henri, mede la gare, avis favorable

3^o Urban Louis, Petit Saudo. "

~~Marchais~~ ~~Wervant~~ ~~L. Jubard~~
~~Quenec~~ ~~Chapuis~~ ~~M. Bellier~~ ~~M. Jany~~

~~Stabius~~ ~~Botin~~ ~~Andromeda~~ ~~J. Guerin~~
~~R. J.~~ ~~Chauvelo~~ ~~J. Campy~~
~~Ch. Rivin~~ ~~M. Jany~~

Convocation du Conseil Municipal

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie le samedi 25 juillet à 2 heures du soir au lieu ordinaire de leurs séances, pour une réunion extraordinaire.

Ordre du jour:

Refection des parapets du pont de la Morinière.

Fait le 18 juillet 1931

Le Maire
J. Rivin